REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana Fahafahana Fandrosoana

AMBASSADE DE MADAGASCAR EN SUISSE

Pièces à fournir pour une demande de visa d'entrée et de court séjour à Madagascar.

Il est porté à la connaissance du public, qu'un visa de moins de trois (3) mois (court séjour) peut être délivré à la demande du requérant.

Les pièces constitutives du dossier sont les suivantes :

- Passeport en cours de validité de plus de 6 mois
- 4 photos
- 3 formulaires
- une déclaration écrite donnant le motif du séjour en cas de voyage d'Affaires
- photocopie du billet aller et retour OK ou attestation d'une agence de voyage
- autorisation parentale pour les mineurs voyageant seuls (droit de légalisation signature = 10CHF)
- droit de visa : . une entrée…….60CHF
  . plusieurs entrées …….90CHF
- 1 enveloppe affranchie en recommandé (5CHF) pour le retour

Délais de délivrance : 2 jours après dépôt de dossier